



Mini-Val juin 2025

2991, chemin Saint-Léon, Val-Racine (Québec) G0Y 1E1
819 657-4790 info@val-racine.com www.val-racine.com

Credit photo : Angèle Rivest



AGENDA JUIN 2025

13 juin	Vendredis libres au centre communautaire
15 juin	Bonne Fête des Pères
23 juin	Réunion du Comité Les Dynamiques à 13h30
24 juin	Fête Nationale du Québec (Bureau municipal fermé)
25 juin	Échéance pour le 2 ^e versement de taxes
30 juin	Fête du Canada (Bureau municipal fermé)
1 juillet	Séance ordinaire du conseil municipal à 19h

SOMMAIRE

Avis de motion et projets de règlements.....	p. 2
Implantation d'une tour cellulaire - Sogetel	p. 2
Matières résiduelles	p. 2
Rappel 2 ^e versement de taxes	p. 2
Élection municipale.....	p. 3
Permis de brûlage.....	p. 3
Consultation citoyenne.....	p. 3
Programme RénoRégion	p. 3
Bain de Nature - Concours artistique	p. 4

❄ ❄ ❄ INFORMATIONS MUNICIPALES ❄ ❄ ❄

AVIS DE MOTION ET PROJETS DE RÈGLEMENTS N° 325 et N° 326

Deux avis de motion et dépôts de projets de règlements ont été donnés à la séance du 3 juin 2025 :

- **Mme Frédérique Vachon** donne l'avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no 325 harmonisé sur les nuisances.
- **Mme Geneviève Beaulieu** donne l'avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no 326 harmonisé sur la garde et le contrôle des animaux.

Vous pouvez consulter ces projets règlements en faisant la demande au bureau municipal ou sur le site internet de la municipalité.

IMPLANTATION D'UNE TOUR CELLULAIRE PAR SOGETEL

Deux pétitions ont été déposées au conseil municipal concernant les avis de notification reçus par des contribuables résidant dans un rayon de 253 mètres du premier projet d'implantation de la tour cellulaire sur le lot no 6 383 212-P. La municipalité a entrepris une démarche auprès de Sogetel afin de lui proposer d'autres sites d'implantations pour la tour cellulaire selon la résolution no 2025-152 :

- 1- Municipalité de Val-Racine : Lot no 4 500 012 sur le rang Doyon
- 2- Claude Turcotte lot no 6 383 212
- 3- Municipalité de Val-Racine : Lot no 4 501 630 et/ou 4 500 054 Terrains derrière le garage municipal

Une équipe mandatée par Sogetel est venue visiter et prendre des données sur les terrains de la municipalité, le 2 juin dernier. Le tout est soumis en analyse afin de répondre aux critères du gouvernement du Québec qui subventionne l'implantation de ces tours (couvrir le plus de routes, desservir le plus de population et que la tour puisse communiquer avec les autres tours implantées dans les villages voisins). L'analyse devrait prendre entre une et deux semaines et par la suite un nouvel avis public et des avis de notification aux propriétaires.

SOMMAIRE DU TONNAGE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (KG)

COMPARAISON 2024 - 2025

	Mois	Ordures résidentielles	Ordures commerciales		Récupération résidences	Récupération commerce		Compost	
2024	janvier	7000	680		1670	300		-	
2024	février	2000	400		1120	310		-	
2024	mars	2930	910		1050	280		-	
2025	janvier	1840	800		2219	286		790	
2025	février	1600	480		1421	262		500	
2025	Mars	3020	690		1952	256		570	

2^e VERSEMENT DE TAXES



La date d'échéance pour votre 2^e paiement de vos taxes est le 25 juin 2025

Si vous venez d'acquérir une propriété et que vous n'avez pas encore reçu votre compte de taxe, veuillez nous contacter soit par téléphone ou par courriel.

ÉLECTION MUNICIPALE 2025

Êtes-vous éligible à poser votre candidature?

Prête ou prêt à être candidate/candidat aux élections municipales qui auront lieu le 2 novembre prochain ? La prochaine étape consiste à **vous assurer que vous êtes éligible** à poser votre candidature.

Certaines conditions doivent être remplies. C'est ce qu'on appelle l'éligibilité. Comme candidate ou candidat, vous devez avoir le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale de la municipalité, et résider sur le territoire de celle-ci. Nous vous invitons à consulter la page Conditions d'éligibilité avant de présenter votre candidature aux élections municipales. Le [**Guide à l'intention des candidates et des candidats aux élections générales municipales 2025**](#) vous aidera aussi à vérifier si vous répondez à **l'ensemble des critères d'éligibilité**. Vous y trouverez également des exemples de situation des exemples de situations vous rendant inéligible.

*Nouveauté

Afin d'être éligible, une personne doit désormais résider sur le territoire de la municipalité **au moment du dépôt de sa candidature**. Il n'est donc plus nécessaire d'y résider depuis au moins 12 mois, comme cela était le cas lors des élections municipales antérieures.



PERMIS DE BRÛLAGE

Du 1^{er} avril au 15 novembre, si vous désirez allumer un feu, vous devez au préalable faire une demande de permis de brûlage qui vous sera émis gratuitement.

Composez le 819-657-4790 durant les heures d'ouverture du bureau municipal (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30). En dehors de heures d'ouverture du bureau, veuillez appeler le conseiller municipal Serge Delongchamp au 819-657-4402

CONSULTATION CITOYENNE : ACTIVITÉ FAMILIALE DE SPORT/LOISIR

La Municipalité de Val-Racine veut entendre ses citoyens pour l'aider à identifier des activités familiales de sport/loisir qui se dérouleront cet été au cours d'une demi-journée ou d'une journée complète. Ce sera à définir.

Pour aider à développer des idées, des exemples d'activités vous seront présentés au cours d'une assemblée publique qui se tiendra : **Jeudi le 12 juin à compter de 19h au centre communautaire**

Faites connaître votre opinion si vous voulez que les activités vous ressemblent.

PROGRAMME RÉNORÉGION

Vous êtes propriétaire-occupant d'une résidence en milieu rural qui requiert de réparations majeures ? Le revenu de votre ménage est limité ?

Grâce au programme RénoRégion de la Société d'habitation du Québec (SHQ), vous pourriez recevoir jusqu'à 20 000 \$ ou 25 000 \$ de subvention – selon le revenu de votre ménage – pour corriger les défauts majeures que présente votre résidence.

Travaux admissibles : murs extérieurs, ouvertures (portes et fenêtres), saillies (galeries, balcons, etc.), toiture, structure, électricité, plomberie, chauffage et isolation thermique.

Pour plus de détails sur le programme ou pour vérifier votre admissibilité, vous pouvez consulter la page RénoRégion sur le site Web de la SHQ

GRAND CONCOURS ARTISTIQUE

OUVERT À TOUS LES CITOYENS DE VAL-RACINE JUSQU'AU **06 AOÛT 2025**

Chers citoyens de tous âges, artisans et artistes en herbe de Val-Racine,
le comité «Bain de Nature» de Val-Racine a le plaisir de vous inviter
à exprimer votre créativité en participant à un grand concours artistique!

ARTISANS / ARTISTES

Thème: L'élément Feu.

Comment représenter l'élément feu sans faire de feu?

C'est le défi que nous vous proposons. Les dimensions de votre sculpture devra être au maximum de 18"x18"x24".



OUVERT À TOUS!

Thème: Les 4 éléments.

Il vous est proposé ici de créer une œuvre dans le médium de votre choix pour représenter les 4 éléments principaux de la nature: L'Eau, la Terre, l'Air et le Feu.



ENFANTS

Thème: Ramasse ton œuvre!

Il est ici proposé aux enfants (jusqu'à 12 ans maximum) de créer une œuvre composée uniquement d'éléments naturels ramassés dans la forêt. (bois, roche, feuille, mousse, etc)



Toutes les œuvres présentées dans les 3 catégories doivent être pensées pour endurer les conditions extérieures ou pouvoir se désagréger d'elles-même pour retourner à la terre dans le temps.

LES 3 PRIX OFFERTS:

- **Marche d'interprétation à la découverte de la forêt.**
(Commanditée par ÀLARACINE)
- **Marche thématique sur les plantes médicinales.**
(Commanditée par le MINI-COMPOSTELLE)
- **Panier de produits locaux.** (Miel, Tisane, café, etc.)
(Offert par des producteurs locaux: =)

LES MODALITÉS DE PARTICIPATION:

- Être citoyen de Val-Racine.
- **Déposer son œuvre avant le 06 Août 2025** au bureau Municipal.
- Préciser votre catégorie et votre nom lors du dépôt.

EXPOSITION ET DÉLIBÉRATIONS DU JURY:

Les œuvres seront toutes numérotées et **exposées dans un des sentiers du boisé municipal à partir du 10 Août!** Une boîte spéciale disposée à l'entrée du bureau municipal, ainsi qu'une publication sur le facebook de la municipalité, seront mis à disposition afin de récolter les votes des citoyens!

Les 3 gagnants seront ensuite annoncés lors d'un événement spécial, également relayé sur facebook!

Ce concours fait partie du projet de bain de nature qui verra le jour cette année au cœur du boisé municipal dans le sentier des pionniers. Un projet développé dans le cadre de la SIGNATURE INNOVATION BAIN DE NATURE initiée par la MRC du Granit et soutenu par la Municipalité de Val-Racine.